



MAIRIE

DE

BUSSAC-SUR-CHARENTE

17100

La commission de contrôle des listes électorales
se réunira le :

jeudi 19 février à 9 heures
en salle du Conseil à la mairie.

Cette réunion est ouverte au public. Elle a pour but de vérifier la régularité des inscriptions et radiations sur les listes électorales de la commune.